

# VADE-MECUM

## CAMPAGNE D'ADHÉSION 2019

---

**REJOIGNEZ LA LDH  
POUR LA DÉFENSE  
DE NOS LIBERTÉS**

Ligue  
des **droits de**  
**l'Homme**

FONDÉE EN 1898



# SOMMAIRE

Introduction.....	2
Présentation de la campagne.....	3
Préparer la campagne en amont.....	3
Supports.....	4
Public visé et partenaires.....	4
Événements.....	5
Sites et réseaux sociaux.....	5
Accueil des nouveaux adhérents.....	6
Renouvellement des adhésions.....	7

# PLANNING

## SEPTEMBRE

### Commander de la documentation LDH.

S'organiser localement (se répartir les tâches et choisir des référents, faire des équipes pour tracter, prévoir des événements, se renseigner sur les forums des associations...).

Prendre contact avec vos éventuels partenaires et se constituer un réseau.

Créer des comptes Facebook et Twitter pour la section.

Réceptionner les outils de la campagne.

Imprimer les tracts et les personnaliser avec le contact de votre section

### **Lancement de la campagne !**

Diffuser les outils de la campagne auprès des partenaires, sur des lieux stratégiques, lors des événements de la section, sur ses réseaux sociaux...

Informier régulièrement le service communication sur les actions entreprises en section afin d'alimenter le Journal de la campagne.

# INTRODUCTION

La LDH lance une nouvelle campagne d'adhésion ! Elle débutera à la rentrée de septembre, période riche en adhésions dans les associations et durant laquelle se déroulent de nombreux événements, dont les forums des associations, propices au recrutement de nouvelles forces internes.

Plus qu'une campagne d'adhésion, nous vous proposons cette année une campagne thématique en lien avec l'actualité récente, centrée sur les activités de la LDH pour défendre les libertés et la démocratie.

Cette campagne est à destination du grand public et des sympathisants déjà actifs autour de vos actions, avec une déclinaison de **vidéos thématiques sur : la défense du droit de manifester, l'action pour la protection de la vie privée, la protection et la sensibilisation à la liberté d'expression sur le droit de manifester, les violences policières, la liberté de la presse et la vidéosurveillance.**

**Le recrutement de nouveaux adhérents est essentiel pour vous permettre d'assurer vos activités en section et en développer de nouvelles mais également pour la pérennité de l'association. C'est pourquoi nous comptons sur vous pour vous mobiliser sur le terrain et sur les réseaux sociaux, pour mobiliser vos réseaux personnels et militants, afin que chaque adhérent contribue au succès de cette campagne. Ce vade-mecum a pour objectif de fournir outils et idées aux responsables de la LDH afin de mener à bien le déploiement de la campagne.**

*A noter : une campagne de dons suivra en novembre/décembre.*

# PRÉSENTATION DE LA CAMPAGNE

La Ligue des droits de l'Homme met à votre disposition **plusieurs vidéos thématiques** sur ses actions dans le champ de la défense des libertés. Ces vidéos illustrent des exemples concrets d'actions de la LDH : observatoires des pratiques policières, observatoires des répressions judiciaires (audiences), manifestation pour la défense du droit de manifester, prises de position pour défendre la liberté de la presse et la liberté d'expression, actions en justice contre la vidéosurveillance. Ces vidéos alternent images d'actualité et témoignages de militants, de terrain ou plus reconnus.

Seront déclinés des vidéos :

- des visuels en format numérique pour les réseaux sociaux ;
- une affiche et un tract.



événements/manifestations ;

- au début des projections-débats, au cinéma comme en dehors ;
- lors des interventions en milieu scolaire ;
- en les partageant largement sur les réseaux sociaux.

# PRÉPARER LA CAMPAGNE EN AMONT

La campagne d'adhésion sera d'autant plus efficace si elle est menée collectivement.

## Comment se préparer en section ?

- Il est important d'en faire un **projet collectif** partagé par le bureau, voire par la section, à partir d'une mise en débat avec les adhérents, afin d'établir une stratégie, et **pourquoi pas dédier un membre de la section à la campagne en tant que référent** ;
- il est conseillé de mettre en place une **coordination par fédération ou comité régional**, pour permettre de donner une dynamique plus grande et une mutualisation des moyens et des bonnes pratiques ;
- il peut être utile, pour tous les membres du bureau et de la section, de **maîtriser les modalités d'adhésion**, sur bulletin papier et en ligne sur le site national de la LDH ;
- veiller à ce que **toute action locale porte une dimension « adhésion »** en utilisant les outils de la campagne sur tous vos événements ;
- **rencontrer individuellement** le nouvel adhérent afin de créer un premier contact qui facilitera son intégration.

## Comment présenter les différents engagements au sein de la LDH ?

- Chaque **adhésion** inclut une participation financière libre (mensuelle ou annuelle) ;
- en plus de cette adhésion, le nouvel adhérent peut choisir de **s'abonner au bulletin mensuel interne LDH info** (10 euros par an) ;
- chacun, adhérent ou non, peut également **s'abonner à la revue trimestrielle Hommes & Libertés** (20 euros par an).

# SUPPORTS

## Quels supports / documents sont disponibles dans le cadre de la campagne ?

- des **vidéos sur les libertés** (à venir) ;
- **visuels de la campagne pour les réseaux et kit numérique** (à venir) ;
- **bulletin d'adhésion** ;
- **tract** de la campagne en PDF et en Word (à personnaliser avec les contacts de la section) ;
- **mailing** prêt à emploi à destination de vos sympathisants ;
- **gifs liguons-nous** (campagne d'adhésion 2018) ;
- **Infographie animée Story Circus (.avi et .mfx)** (campagne d'adhésion 2017).

## Quels autres documents peuvent être utiles pour présenter la LDH ?

- **Guide du nouvel adhérent** ;
- **dépliant** de présentation de la LDH ;
- **documentation thématique** à distribuer lors de vos événements ou actions en section (voir les thémafiches qui recensent les outils de la LDH par thème) ;
- toute autre **documentation locale** que vous jugerez utile pour présenter vos actions.

Pensez à commander la documentation nécessaire à la boutique ou à les demander auprès du service communication.

Ces documents doivent être envoyés **auprès de votre réseau de sympathisants et mis à disposition et diffusés lors de tous les événements** auxquels participe la section, même en dehors de la campagne d'adhésion, et tout au long de l'année (projections-débats, manifestations, stands sur divers événements...). Ils peuvent également être **déposés dans des lieux stratégiques**, en fonction des contacts de la section.

# PUBLIC VISÉ ET PARTENAIRES

Au gré de ses actions, la section est amenée à rencontrer des **personnes partageant les valeurs de la LDH** : sympathisants, adhérents d'associations partenaires... En plus d'être un adhérent potentiel, chaque contact a un rôle important à jouer pour la diffusion des informations de la campagne. Toute forme de soutien est utile !

## Qui contacter ?

- **Sympathisants** de la section ;
- **associations locales** œuvrant sur des thématiques identiques à celles de la LDH ;
- **lieux locaux engagés** (magasins solidaires, salles de concert, cinémas indépendants...) ;
- **maisons des associations** ;
- **syndicats** ;
- **lycées et universités** (et notamment les filières dont les sujets se rapprochent des thèmes traités par la LDH comme le droit, l'histoire...) afin d'intervenir auprès des élèves et de voir s'il y a la possibilité d'ouvrir une antenne LDH auprès des jeunes dans les établissements scolaires ;
- **librairies et médiathèques** ;
- **points d'accès au droit, maisons de la justice et du droit.**

## Comment faire ?

- **Envoyer des mailings** personnalisés et en parler directement à votre réseau ;
- **se créer un réseau** qui peut relayer la campagne, notamment sur les réseaux sociaux ;
- **organiser des interventions et événements** sur lesquels décliner la campagne ;
- **mettre de la documentation en libre accès** sur des lieux stratégiques (tracts, autocollants...).

# ÉVÉNEMENTS

La campagne est l'occasion parfaite pour **multiplier les événements locaux organisés par la section** ! Pensez aux projections-débats, l'infographie peut être diffusée au cinéma (prévoyez l'organisation de ce type d'événement plusieurs semaines à l'avance avec les salles de projection près de chez vous, pour vous guider consultez le [vade-mecum sur l'organisation d'une projection-débat](#)) !

Ne négligez **aucun événement (externe comme organisé par la section) qui offre l'occasion de présenter la LDH**. Même si cela ne se traduit pas par des adhésions immédiates, cela permet de présenter la LDH comme une association ouverte à toutes et à tous.

## Que prévoir lors des événements de la section ?

- Systématiquement prévoir ordinateur/vidéoprojecteur pour la diffusion de l'infographie animée ;
- apporter de la documentation LDH (documents cités précédemment, *Hommes & Libertés...*) et surtout des bulletins d'adhésion ;
- adapter son discours au thème de l'événement.

## Quelles actions mettre en place ?

- Tractage, boîtage, réunion d'adhésion, réunion publique de présentation de la LDH et des activités de la section, speed dating de recrutement d'adhérents avec vos partenaires associatifs ou lors des « cafés droits de l'Homme »... Pensez à cibler vos actions selon le public visé et à consulter les thémafiches (fiches thématiques sur les différents champs d'action de la LDH qui reprennent les dernières actions organisées par les sections, les documents disponibles sur le sujet et les campagnes en cours) pour plus d'idées.

## Auprès de quels événements extérieurs à la section se rapprocher ?

- **Forums des associations** : n'hésitez pas à vous inscrire en amont afin de présenter la LDH et diffuser les outils de la campagne, dont l'infographie ;

- pour la rentrée, se renseigner auprès des **établissements locaux et scolaires** (présentations d'associations prévues, manifestations, projections/débats/concerts sur les thématiques de la LDH, etc.) ;
- **événements prévus par les autres associations locales** œuvrant sur les thématiques proches de celles de la LDH.

# SITES ET RÉSEAUX SOCIAUX

#PARTAGEZNOSCOMBATS

La Ligue des droits de l'Homme, c'est : **139 000** abonnés sur Facebook et **37 400** sur Twitter !

Le service communication a préparé un **kit de campagne numérique** qui regroupe des bannières, visuels et des posts Facebook/Twitter prêts à l'emploi, ainsi qu'un **planning pour une diffusion concertée** afin d'augmenter l'impact des publications.

## Que faire sur les réseaux sociaux ?

- **Créer une page Facebook et/ou un compte Twitter pour la section** si elle n'en a pas encore. Pour cela, deux vade-mecum réseaux sociaux sont disponibles auprès du service communication ou [en cliquant ici](#) afin de vous guider (pour toute création de compte, pensez à informer le service communication) ;
- **créer ses propres publications** sur le Facebook/Twitter de la section ou **partager celles du national** parmi celles qui sont proposées dans le kit et en fonction du planning de publication. **Les réseaux sociaux permettent une diffusion large, gratuite et efficace, notamment auprès des jeunes.**

# ET APRÈS LA CAMPAGNE...

## ACCUEIL DES NOUVELLES ET NOUVEAUX ADHÉRENTS

### Accueil et fidélisation doivent être une priorité des bureaux des sections

- Le président a un rôle particulier à jouer dans **l'accueil des nouveaux et nouvelles**, mais pas seulement, le bureau tout entier doit en effet être mobilisé pour la première prise de contact ;
- **dès réception de son adhésion, prendre contact** avec l'adhérent, ne serait-ce que par un simple appel téléphonique et avant même que celui ou celle-ci ne revienne vers la section ;
- **l'invitation à la première réunion de section** doit être l'occasion de présenter les activités de la section et les autres adhérents. Il est aussi possible de rencontrer le nouvel adhérent avant la réunion. Un membre du bureau peut être délégué à cette fonction ;
- lors de cette rencontre, il s'agit de **l'écouter**, de lui permettre d'exposer son cheminement, ses attentes, ses questions. C'est aussi l'occasion d'**expliquer en quoi la section peut répondre à ses attentes**, de telle sorte qu'il puisse trouver sa place. Il est donc utile de préciser les actions de la section et faire des suggestions d'actions concrètes (permanence, organisation de débat, présentation d'une thématique en section, participation à un groupe de travail, etc.) ;
- **essayez de déceler richesses, ressources, domaines d'intérêt...** C'est souvent l'arrivée d'adhérents qui permet à une section de s'engager sur des terrains qu'elle connaissait peu ou mal. Chaque profil a quelque chose à apporter, les jeunes, par exemple, peuvent participer au développement des réseaux sociaux de la section ;
- **suscitez le désir de participer activement**, si c'est sa volonté, et l'accompagner ; encouragez celles et ceux qui pensent ne pas avoir assez de compétences (constitution d'un binôme avec un « ancien », par exemple). Mais attention de ne pas immédiatement les

accabler de tâches militantes. A cet égard, la participation à un groupe de travail thématique de la section, s'il existe, est un excellent moyen de faire progressivement « ses premières armes », sans se perdre dans l'ensemble des actions que développe l'association ;

- n'hésitez pas – si l'adhérent est motivé – à **l'inclure dans le travail d'animation de la section** afin de rejoindre le moment venu le bureau, et veillez, dans ce cas, à l'épauler ;
- **pensez à lui remettre une plaquette de présentation de la section**, si elle existe, les derniers comptes rendus de réunions antérieures l'aideront à mieux connaître l'association à laquelle il vient d'adhérer, avec pourquoi pas un dossier d'accueil (avec les coordonnées des membres du bureau, les statuts, les derniers numéros d'*Hommes & Libertés* et de *LDH Info...*), ainsi que tout document national susceptible d'expliquer l'activité de la LDH et les combats qu'elle mène. Le [Guide du nouvel adhérent](#) est un outil essentiel et gratuit pour leur accueil ;
- **vérifier qu'il est bien « informé » :** abonnement à *LDH Info*, *Hommes & Libertés*, la Lettre électronique droits de l'Homme, la liste de diffusion « Infocom ». Si il n'est pas abonné, ne pas hésiter à l'y inciter. C'est en effet essentiel de garder le contact avec ce que fait la LDH au quotidien. Pour s'abonner à la liste de diffusion « Infocom », c'est très simple : adresser un mail avec le nom, le prénom et la section de l'adhérent à l'adresse : direction@ldh-france.org, en précisant dans l'objet « Abonnement Infocom ».

### Exemples d'actions

- **Organiser éventuellement de petites séquences d'information/formation** aidant les nouveaux et nouvelles à suivre initiatives et débats ;
- **prévoir en début d'année une réunion** en direction privilégiée des nouveaux adhérents. C'est l'occasion de mieux préciser le fonctionnement de la LDH, ses domaines d'interventions, son organisation, son fonctionnement à tous les niveaux, le tout peut

être rassemblé dans un dossier d'accueil. Et pensez qu'il est toujours préférable d'annoncer cette réunion par une lettre personnelle ;

- **ne pas « culpabiliser » celles et ceux qui adhèrent sans volonté (ou temps) de militer.** Bien sûr, vous avez besoin de militants, mais les « porteurs de carte » qui ne participent pas vraiment à la vie de la section, ne doivent pas être stigmatisés ou marginalisés. Incitez-les plutôt à renouveler leur adhésion fût-elle de « soutien » à l'action de la LDH. Ne l'oubliez pas : la LDH ne peut vivre et se développer sans ressources financières.

Si votre section ne se sent momentanément pas en mesure de prendre contact avec ses nouveaux adhérents, n'hésitez pas à solliciter le secrétariat général, via le service communication, qui pourra vous apporter un soutien et prendre le relai.

## RENOUVELLEMENT DES ADHÉSIONS

Il est conseillé de se fixer pour objectif d'obtenir le renouvellement des adhésions avant la fin du premier semestre de l'année. Pour cela, il faut s'assurer qu'un certain nombre de tâches sont bien identifiées :

- **déclencher l'appel à cotisation** dès le mois de janvier ;
- **se fixer un délai** pour le règlement des cotisations ;
- **organiser la relance des retardataires**, contacter celles et ceux qui ne répondent plus ou ne participent plus aux réunions...

Le non-renouvellement de l'adhésion peut avoir plusieurs causes. Seul un échange avec la personne permettra de connaître celles-ci et éventuellement d'éviter que le départ ne soit définitif.

Une cotisation peut ne pas être renouvelée pour les raisons suivantes :

- **pas assez d'écoute ou de sollicitation au sein de la section**, voilà un militant ignoré ; il convient peut-être de voir avec lui comment dégager de nouvelles pistes de travail, voire des responsabilités ; réfléchir aux modalités pour tenir informés celles et ceux qui ne viennent pas toujours aux réunions ;

- **différend idéologique** : on peut rappeler qu'étant donné notre champ d'intervention très large, il n'est pas anormal que nous puissions avoir des divergences, voire des différends. Nous partageons cependant l'essentiel et nous avons surtout conscience de la complexité des questions que nous nous posons. Proposez d'organiser un débat sur la question qui crée des difficultés. C'est parfois aussi un malentendu, une mauvaise compréhension de notre position qui guide un départ. Si vous ne disposez pas de toutes les réponses, n'hésitez pas à solliciter des adhérents qui connaissent particulièrement la question, il peut s'agir d'un membre du bureau, d'un membre d'une autre section, de la fédération ou du comité régional, un animateur de groupe de travail ou encore le référent auprès du Secrétariat général ;
- **sentiment de ne pas être utile car pas assez de temps à consacrer**. Il faut rassurer l'adhérent en lui expliquant que même une simple adhésion est importante et ne préjuge pas de l'avenir sur une participation plus importante.

### Exemples d'actions

- **Organiser régulièrement un pot convivial**, avec un invité « exceptionnel », peut être une occasion sympathique de favoriser le renouvellement des adhésions ou l'accueil des nouveaux et nouvelles ;
- même si c'est plus chronophage, il est souvent plus efficace et convivial **d'appeler** que d'envoyer un courrier aux adhérents qui ne renouvellent pas leur cotisation. Cela permet en outre à la section de mieux comprendre les attentes.

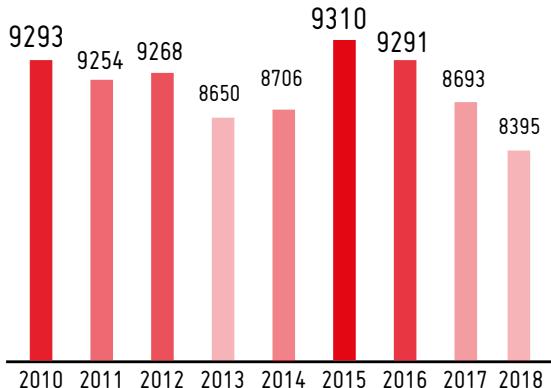


# CAMPAGNES D'ADHÉSION

## SEPTEMBRE 2019

### UNE CAMPAGNE ESSENTIELLE

- ✓ Assurer la pérennité de l'organisation
- ✓ Recruter de nouvelles forces internes pour vos actions en sections
- ✓ Développer les activités de la LDH dans la lutte pour les droits de toutes et tous



Depuis quelques années,  
le nombre d'adhérents tend  
à diminuer...

NOTRE OBJECTIF ?  
INVERSER LA TENDANCE  
ET RECRUTER  
DE NOUVELLES  
FORCES INTERNES

### QUELQUES ASTUCES POUR RECRUTER DES ADHÉRENTS



Consulter et utiliser les outils de campagne, notamment le vade-mecum, le tract et les visuels pour les réseaux sociaux.



Participer aux forums des associations près de chez vous.



Décliner la campagne d'adhésion sur **tous les événements** auxquels vous participez (projections, débats, rassemblements...) et **tout au long de l'année** en distribuant des bulletins d'adhésion, en diffusant la vidéo de présentation de la LDH, en diffusant des appels sur les réseaux sociaux...

#### VOTRE SECTION N'EST PAS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX ?



Le service communication peut vous aider à créer vos pages ! Des vade-mécums sont disponibles et des formations ont régulièrement lieu pour apprendre à utiliser les réseaux.



#### VOUS MANQUEZ DE TEMPS ?



Offrez-vous un suivi personnalisé en contactant le service communication.

### FOCUS SUR UNE SECTION



- La **section de Dijon** a participé à de nombreux événements en 2018 dont :
- le Grand Déj', une manifestation qui a pour objectif de valoriser le rôle citoyen, social ou culturel des associations bourguignonnes en leur permettant de se regrouper sur une journée afin de présenter leurs activités, projets et productions au public ainsi qu'aux partenaires engagés ou potentiels.
  - le Forum des associations de Sciences Po Dijon.

Tout au long de la campagne, n'hésitez pas à multiplier les opportunités de toucher vos sympathisants : forums des associations, actions conjointes avec des établissements locaux, événements étudiants et culturels, brocantes, salons du livre, etc.